



Séance 6 : *Les OSC et le renforcement de la démocratie au Mali : faire-valoirs, substituts ou contre-pouvoirs?*

Première communication – Dr Abdoulaye SALL

Les organisations de la société civile au Mali: acquis, défis et perspectives

INTRODUCTION

- La Constitution du Mali, adoptée en 1992, détermine les règles du jeu démocratique
- Ses 28 premiers articles ont trait à la citoyenneté, l'Etat et la souveraineté

LES ACQUIS

- 1.1. des **espaces d'expression citoyenne** juridiquement protégés dans la Constitution
- 1.2. la forme **républicaine** de l'Etat
- 1.3. la **souveraineté nationale** appartient au peuple tout entier
- 1.4. des **textes législatifs et réglementaires** allant dans le sens de la participation, de l'implication, de la structuration, de la responsabilisation et de l'autonomisation des OSC.

L'évolution des OSC reste liée à l'Histoire, la culture, les expériences de cinquante ans d'indépendance du Mali. Des organisations traditionnelles (âge, sexe, statut, communauté...) ont toujours existé.

Depuis 1991 et l'avènement de la démocratie à ce jour, on dénombre plus de **1000 dossiers de demandes d'associations par an**.

Dispositions législatives:

- Loi N° 04-038 du 5 août 2004 relative aux associations
- Loi N° 01-076 du 18 juillet 2001 régissant les coopératives
- Textes et conventions relatives aux ONG, syndicats, mutuelles ...
- Des cadres de concertation ministères sectoriels/société civile

1.5. Un **environnement associatif en pleine expansion** marqué par la création et des intentions de création de structures faîtières

Il existerait 40 000 organisations locales formelles et informelles et 2150 ONG officiellement enregistrées.

Les OSC se retrouvent à toutes les échelles du territoire, dans tous les secteurs d'intervention et sont composées essentiellement d'associations (21 000 en 2010)

- La création de **groupements**, regroupements, faîtières, conseils et fédérations d'organisation faîtières devant contribuer au renforcement des capacités des OSC maliennes
- **Structuration des OSC édictée dans le Plan Stratégique du Conseil National de la Société Civile 2007-2011**
 - Des OSC de *premier niveau*: rôle beaucoup plus technique que politique
 - Des OSC de *second niveau*: rôle technique et politique

- OSC de ***troisième niveau***: appui des OSC de niveau 2 dans les actions de réflexion auprès des différents partenaires
- Elles sont l'input dont les OSC du second degré ont besoin pour réussir leurs actions auprès partenaires stratégiques
- Leur rôle est donc plutôt politique que technique

- **Volonté affichée du gouvernement et des PTF d'accompagner les OSC:**
 - Réalisation de l'étude relative aux informations de base sur le secteur de la société civile au Mali, identifiant 12 types d'OSC
 - Cadres de concertation Etat/société civile
 - Publication annuelle du bilan financier des ONG/associations signataires d'accord cadre avec l'Etat (rapport 2009: investissements de 77 milliards de FCFA)

Aujourd'hui, toutes les semences de la démocratie et de la décentralisation sont là mais les OSC tardent encore véritablement à germer.

LES DEFIS

1. Une compréhension commune partagée du concept de société civile

- Sa définition varie selon les auteurs, le contexte, et l'époque
- *Définition universellement admise (rapport Forum Mondial des Nations Unies, 1996) « la société civile comprend toutes les formes d'action politique dont l'initiative est prise par les citoyens »*
- La société civile inclut en conséquence les médias, syndicats, associations de quartier, de parents d'élèves et professeurs, entreprises du secteur privé et une myriade d'organisations formelles et informelles qui sont situées en dehors du domaine public.

2. Structuration, participation, implication, responsabilisation, financement et mutualisation

Nombreuses incapacités à :

- Définir et mettre en œuvre une stratégie de regroupement autour de ce qui les unit
- Trouver un point d'ancrage auprès des structures de l'Etat
- Définir des mécanismes pérennes de participation, de partenaire crédible dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques
- Proposer des mesures de renforcement des OSC
- Définir les relations OSC/PTF avec l'appui du gouvernement

LES PERSPECTIVES

- convenir d'une définition adaptée au contexte malien
- Définir et mettre en œuvre une stratégie autour de ce qui unit les OSC
- Trouver un point d'ancrage des OSC au sein de l'Etat
- Instituer des rencontres périodiques entre OSC, OSC et pouvoirs publics à tous les niveaux
- Conceptualiser, définir et opérationnaliser des mécanismes pérennes de participation, de contre-pouvoirs ou de partenaire crédible des OSC dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques en vue d'amener les pouvoirs publics à rendre compte de leurs actes
- Proposer des mesures de renforcement des capacités des OSC
- Définir les relations OSC/PTF avec l'appui du gouvernement